

Voici l'aspect de la mamelle après guérison : cicatrice rouge pâle, curviligne, régulière, située à la partie inférieure du sein, peu visible ; pas de retrait de la peau souple à la palpation ; pas de partie indurée dans le reste de la glande. La beauté de la région est presque entièrement conservée.

Voilà pour les abcès des lobes inférieurs externes. Si le phlegmon est dans une autre partie de la glande il est évident qu'on ne pourra utiliser le pli sous-mammaire pour y cacher l'incision. Dans ce cas on applique le même procédé opératoire en le modifiant suivant les circonstances. Il faut utiliser les orifices fistuleux qui existent. Les grands délabrements de cette opération n'empêcheraient pas l'allaitement futur.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS DU BUREAU DES GOUVERNEURS.

Les élections du Bureau des Gouverneurs auront lieu au mois de juillet prochain. Déjà, depuis quelque temps, quelques membres du Bureau actuel ont commencé de réunir des procurations, du moins dans le district de Montréal, afin de réélire le même Bureau. D'un autre côté, un bon nombre de médecins ont l'intention de s'opposer vigoureusement à la réélection de certains membres du Bureau actuel, et viennent de former un Comité Electoral des médecins de la Province de Québec. Nous allons donc entrer dans une période très active, et nous espérons que les médecins de la Province s'intéresseront au mouvement.

Nos lecteurs voudront bien se rappeler, et nous insistons sur ce point, que le but de cette organisation est d'élire des gouverneurs qui nous accorderont l'élection par districts et modifieront l'administration financière du Bureau. Il ne s'agit pas de renouveler tout le Bureau actuel, il suffira d'éliminer ceux qui, par leurs actions passées et leur conduite actuelle, sont en désaccord complet avec les intérêts et les désirs de la profession. Pour diminuer la portée de ce mouvement de réforme, on a insinué habilement, à Québec, qu'il s'agissait d'une lutte personnelle ; on verra par la circulaire qui sera bientôt adressée à la profession qu'il n'en est pas ainsi. Il s'agit d'une lutte de principes, et les intérêts les plus chers de la profession sont en jeu. Nous croyons que ce mouvement de réforme mérite en tous points l'encouragement des médecins de la Province.

Les élections par districts permettront à chaque partie de la Province de choisir son ou ses représentants, et cela sans être contrôlée par les représentants des autres districts ou les chefs puissants du Bureau. C'est là le grand point qu'il faut gagner : avoir un Bureau des Gouverneurs représentatif, élu librement par la profession, et contrôlé par personne, afin que tout ce que ce Bureau mettra en force, règlements, législation, discipline, soit bien l'expression des vœux de la profession, et non pas le résultat du désir de quelques-uns.

Depuis neuf ans le Bureau actuel a rejeté constamment des motions qui avaient l'entière approbation d'un grand nombre de médecins ; il devient nécessaire et urgent d'élire un Bureau qui prête une oreille plus favorable à nos besoins véritables et à nos intérêts les plus importants.